

exemple d'un gouvernement constitué de la manière dont celui-ci l'a été. De plus, il constatera que jamais la dépense de tous les subsides d'un pays n'a été confiée à un groupe composé d'hommes sans responsabilité aucune. Si mes honorables amis d'en face imaginent que nous, en notre qualité de députés, entendons laisser la Chambre se proroger dans de pareilles circonstances sans une explication complète, ils se font certainement illusion.

L'hon. sir GEORGE PERLEY: Je crois être en mesure de rassurer mon très honorable ami. Je doute fort qu'un seul député ait été aussi souvent ministre sans portefeuille que le représentant d'Argenteuil. En 1911, lors de la constitution du ministère Borden, je fus désigné pour être ministre sans portefeuille, je prêtai serment en ma qualité de conseiller privé, et je continuai de siéger en Chambre.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je crois pouvoir reprendre mon honorable ami. A mes yeux, on n'a pas procédé de la façon qu'il vient d'expliquer. Il n'a pas été assermenté comme ministre sans portefeuille et ensuite comme membre du Conseil privé; il fut d'abord assermenté comme conseiller privé, et dans la suite il devint ministre sans portefeuille.

L'hon. sir GEORGE PERLEY: Je faisais déjà partie du Conseil privé et plus tard j'ai été nommé ministre sans portefeuille.

Le très hon. MACKENZIE KING: Précisément.

L'hon. sir GEORGE PERLEY: J'ai, à diverses époques, administré un bon nombre de départements en qualité de ministre sans portefeuille, et ce sans prêter un serment spécial à cette fin. Il y a plusieurs années je suis venu ici même et j'ai fait voter les crédits destinés à des départements du gouvernement alors que j'étais ministre sans portefeuille et personne n'a jamais mis en doute la régularité de mes actes.

Le très hon. MACKENZIE KING: J'espère que mon honorable ami ne m'accusera pas de manquer aux convenances si je lui pose certaines questions; il s'agit pour moi de remplir un devoir public.

L'hon. sir GEORGE PERLEY: Avant que mon très honorable ami aille plus loin, il me permettra d'ajouter que j'ai été nommé ministre sans portefeuille ces jours derniers précisément dans les mêmes circonstances que je l'ai été en 1911.

Le très hon. MACKENZIE KING: D'accord. Je ne suis pas sans en tenir compte, et je crois qu'en toute probabilité il arrivera encore à mon honorable ami d'être ministre sans

[Le très hon. Mackenzie King.]

portefeuille avant bien longtemps. Je ne saurais dire, cela va de soi, à quels procédés étranges a pu avoir recours un ministère conservateur antérieur, mais je dirai ceci: je ne crois pas que sir Robert Borden, que j'estime être une autorité en droit constitutionnel, eût jamais songé à inviter mon honorable ami à prendre la direction des affaires d'un département sans l'avoir d'abord nommé pour administrer le département en question et lui avoir fait prêter le serment d'office prescrit en pareil cas.

M. CAHAN: Dans le cas d'un portefeuille dont le titulaire vient à mourir, tous les précédents font voir qu'un autre membre du cabinet, avec ou sans portefeuille, était désigné provisoirement pour administrer le département.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami parle de ministres qui sont déçédés. Je parle de ministres qui n'ont jamais existé, et je parle non seulement de ministres qui n'ont jamais existé mais d'un gouvernement qui n'a jamais vu le jour, à en juger par ce que l'on nous a dit cet après-midi. Je le demande aux honorables députés d'en face, qui, je l'espère, ont le sens de l'humour, si de leur vie ils ont jamais été témoins d'un spectacle aussi ridicule que ce...

Quelques MEMBRES: A l'ordre, à l'ordre!

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis content de voir que tous les députés sont d'accord. On me permettra de dire à mon honorable ami qui s'intéresse aux ministres qui ne sont plus de ce monde...

M. CAHAN: Je parlais du premier ministre qui prend la direction des affaires et qui ensuite nomme un membre du Conseil privé pour faire fonctions de ministre et administrer le département provisoirement. Mais lorsque mon honorable ami se met en quête de précédents, où trouvera-t-on, dans les annales du gouvernement responsable, un premier ministre qui a établi un précédent comme celui qu'il a créé?

Quelques MEMBRES: A l'ordre, à l'ordre!

M. CAHAN: J'ai la parole. Le précédent d'avoir failli au mandat que le public lui avait confié, d'avoir démissionné comme premier ministre tel que l'a fait le très honorable député, d'avoir démissionné au nom de tout son cabinet, sans avoir le sens de l'honneur, dois-je le dire...

Quelques MEMBRES: A l'ordre, à l'ordre.

M. CAHAN: ...d'avoir démissionné sans tenir compte des intérêts du pays alors qu'il eût du offrir son concours pour permettre